Sécuriser l'administration des médicaments et prévenir les erreurs médicamenteuses 2 jours –14 heures

OBJECTIFS

Renforcer la sécurité de la prise en charge médicamenteuse, à partir des critères impératifs 2.2-05 et 2.2-06 du référentiel HAS 2027. La formation s'appuie sur les situations de travail, la liste des médicaments à risque et les procédures de l'établissement.

COMPÉTENCES VISÉES

• Repérer les risques aux différentes étapes du circuit et situer les responsabilités de chaque professionnel.
• Appliquer, dans son champ de compétences, les vérifications de préparation et d'administration et prévenir les interruptions de tâches.
• Tracer l'administration ou le motif de non-administration au moment de la prise.
• Identifier les médicaments à risque utilisés dans l'établissement et leurs mesures de sécurisation.
• Analyser une situation d'erreur et proposer des actions de prévention adaptées.

PROGRAMME

- **Comprendre les risques et les responsabilités**

Positionnement initial. Définition de l'erreur médicamenteuse, de l'événement indésirable et des évènements qui ne devraient jamais survenir (« never events »). Circuit du médicament, rôles et limites d'intervention de chaque professionnel. Attendus HAS applicables et repérage des risques selon les activités et les publics accueillis.

- **Sécuriser la préparation et le stockage**

Lecture de la prescription, vérification de l'identité du patient ou de la personne accompagnée, étiquetage et repérage des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Prévention des confusions et des interruptions de tâches. Stockage sécurisé : organisation et séparation des produits, contrôle des péremptions, respect des conditions de conservation, accès sécurisé et absence de stockage au sol. Atelier de repérage d'anomalies.

- **Sécuriser l'administration et sa traçabilité**

Règle des 5B : bon patient, bon médicament, bonne dose, bonne voie, bon moment. Vérification des calculs de doses pour les professionnels concernés. Repérage des préparations et administrations à risque selon les pratiques de l'établissement : injectables, reconstitutions, perfusions et dispositifs utilisés. Traçabilité de l'administration ou du motif de non-administration dans le dossier, au moment de la prise. Cas pratiques : refus, prise incertaine, omission et prescription « si besoin », selon les prescriptions et les procédures de l'établissement, dans les limites des fonctions de chacun.

- **Maîtriser les médicaments à risque utilisés dans l'établissement**

Exploiter la liste collégiale et actualisée de l'établissement : risques identifiés et barrières de sécurité à chaque étape du circuit du médicament. Études de cas sélectionnées avec le pharmacien parmi les traitements utilisés en fonction des activités et des publics accueillis. Repérage des surveillances prescrites, des signes d'alerte et des circuits d'alerte, selon les fonctions. Prévention des confusions de formes, de dosages ou de concentrations et prise en compte des situations de polymédication.

- **Prévenir et analyser les erreurs en équipe**

Identifier les facteurs humains et organisationnels favorisant les erreurs et renforcer la communication et les transmissions. Signaler les erreurs et les presque-accidents, donner l'alerte et appliquer la conduite à tenir selon les procédures de l'établissement. Analyser collectivement un cas anonymisé, identifier les causes et définir des actions correctives dont l'efficacité sera suivie. Repérer les événements qui ne devraient jamais survenir (« never events ») en lien avec l'activité de l'établissement.

PUBLIC

Infirmiers(ères), infirmiers(ères) coordinateurs(rices), cadres de santé et professionnels(lles) de la pharmacie, impliqués dans le circuit du médicament.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

DATES - LIEUX - TARIFS

DURÉE : 2 journées (14 heures). *La formation est modulable en fonction des besoins identifiés.*

DATES : à définir.

LIEU : la formation est dispensée au sein de votre établissement ou, selon vos besoins et sous réserve de disponibilité, dans les locaux du CERFAH à Marseille (13008).

FRAIS DE FORMATION : voir devis.

CAPACITÉ : Maximum 15 personnes par groupe.

MODALITES PRATIQUES

FORMATEUR : cadre supérieur de santé, pharmacien(ne), préparateur(rice) en pharmacie ou infirmier(ère) disposant d'une expertise en sécurisation du circuit du médicament.

MODALITES PÉDAGOGIQUE : apports ciblés, études de cas, analyse de pratiques, ateliers et simulations sans médicaments actifs.

MODALITES DE SUIVI ET ÉVALUATION : formation en présentiel, émargement par demi-journée et certificat de réalisation. Pré-test, évaluations des cas et mises en situation, post-test et questionnaire de satisfaction.

ACCESSIBILITÉ : La formation est **accessible aux personnes en situation de handicap**. Pour toute demande d'aménagement spécifique, merci de nous contacter afin d'étudier les adaptations possibles. En intra, les conditions d'accès et les aménagements sont coordonnés avec l'établissement d'accueil.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription obligatoire minimum 15 jours avant le début de la formation.

Pour vous inscrire, merci de contacter la responsable **Madame DONNAREL GRACEFFA Elodie** par mail à : **e.donnarel@cerfah.fr** ou par téléphone au **06 99 18 63 91** ou de compléter le formulaire d'inscription sur notre site internet.

DÉBOUCHÉS/APPORTS PROFESSIONNELS

Harmonisation des pratiques, amélioration des transmissions et mise en œuvre d'actions de prévention.

TAUX DE SATISFACTION GLOBALE DE LA FORMATION CONTINUE EN 2025 : 100%

(Sur toutes les sessions de formation réalisées en 2025, 100 % des participants se déclarent très satisfaits ou satisfaits.)

Mis à jour en octobre 2026